



Echos du Sénat

Newsletter / Numéro 001 – Janvier – Février 2026

ACTU

RESTRUCTURATION DU CADRE ORGANISATIONNEL : L'ADMINISTRATION DU SÉNAT EN ATELIER À JACQUEVILLE



Du mardi 06 au vendredi 09 janvier 2026, le Sénat de Côte d'Ivoire a effectué un atelier de restructuration de son cadre organisationnel. Cet atelier, présidé par Monsieur Touré Ousmane Samassi, Secrétaire Général du Sénat avait pour objectif la révision de son règlement administratif. Les travaux visaient à renforcer l'efficacité et la performance de l'administration du Sénat.

[-En savoir plus-](#)

INVESTITURE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE GUINÉE : LA PRÉSIDENTE DU SÉNAT A REPRÉSENTÉ LE CHEF DE L'ÉTAT



Madame Kandia Camara, Présidente du Sénat, a représenté le Président de la République Son

Excellence Monsieur Alassane Ouattara, à la cérémonie d'investiture du nouveau Président de la Guinée Mamadi Doumbouya s'est tenue le samedi 17 janvier 2026 à Conakry.

[-En savoir plus-](#)

OUVERTURE DE LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE L'ANNÉE 2026



L'ouverture de la première session ordinaire de l'année 2026 s'est tenue le mercredi 28 janvier 2026 à Yamoussoukro en présence d'un invité d'honneur Monsieur Imed Derbali Président du Conseil national des régions et des districts de Tunisie et de plusieurs autres personnalités.

Le discours d'orientation de Madame la Présidente du Sénat a mis en avant les priorités de l'année 2026 à savoir le renforcement de l'engagement de l'institution pour ses missions constitutionnelles. A ce titre, des événements majeurs comme le symposium des Collectivités territoriales et le forum de la diaspora seront organisés au cours de cette année. En marge de ces activités, une réunion du Réseau des femmes parlementaires de l'Assemblée Parlementaire Francophone se tiendra à Yamoussoukro.

[-En savoir plus-](#)

LA PRESIDENTE DU SENAT IVOIRIEN REÇOIT LE PRESIDENT DE L'UNION PARLEMENTAIRE AFRICAINNE



La Présidente du Sénat ivoirien, Madame Kandia Kamissoko Camara, a reçu en audience Monsieur Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge, Président du Sénat de la République Démocratique du Congo (RDC) et Président du Comité exécutif de l'Union parlementaire africaine (UPA), le jeudi 05 février 2026, à la Permanence du Sénat, à Abidjan.

[-En savoir plus-](#)

LA PRESIDENTE DU SENAT REÇOIT EN AUDIENCE LE GROUPE MAGIC SYSTEM DANS LE CADRE DU FEMUA 18



Le mardi 10 février 2026, la Présidente du Sénat, Son Excellence Madame Kandia Camara, a accordé une audience au groupe Magic System, conduit par son lead vocal, Monsieur Traoré Salif, dit Asalfo, Commissaire général du Festival des Musiques Urbaines d'Anoumabo (FEMUA).

Cette rencontre a permis aux initiateurs du festival de présenter les grandes lignes de la 18ème édition du FEMUA et, surtout, de solliciter le parrainage de Madame la Présidente du Sénat.

[-En savoir plus-](#)

SENAT : RENOUVELLEMENT DU BUREAU ET PRESENTATION DE NOUVEAUX SENATEURS

Sous la présidence de Son Excellence Madame Kandia Camara, Présidente du Sénat, les Sénateurs se sont réunis en séance plénière, le mercredi 17 février 2026, à la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la Recherche de la Paix, à Yamoussoukro, avec pour ordre



du jour le renouvellement du Bureau du Sénat. À cette occasion, Madame la Présidente a présenté deux nouveaux Sénateurs récemment nommés par le Président de la République, à savoir Monsieur Touré Souleymane et Madame Tidou Abiba Sanogo épouse Koné.

[-En savoir plus-](#)

CEREMONIE D'ECHANGES DE VŒUX AU SENAT

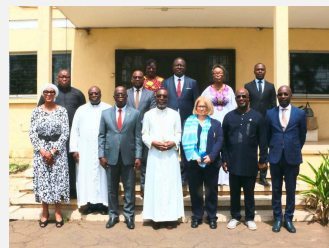


Le mardi 17 février 2026, Les Sénateurs et le personnel administratif et technique du Sénat de Côte d'Ivoire ont respectivement présenté leurs vœux de Nouvel An à Madame la Présidente du Sénat, Son Excellence Madame Kandia Camara, au siège de l'institution à Yamoussoukro.

[-En savoir plus-](#)

[-En savoir plus-](#)

JEUNE MUSULMAN ET CHRETIEN : LA PRESIDENTE DU SENAT FAIT DES DONN AUX COMMUNAUTES RELIGIEUSES DE YAMOOUSSOUKRO



À l'occasion du Carême chrétien et du Ramadan musulman, la Présidente du Sénat, Madame Kandia Camara, a fait des dons en faveur des communautés religieuses de Yamoussoukro, ce vendredi 20 février 2026.

[-En savoir plus-](#)

FOCUS DU MOIS

LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL



Placé sous l'autorité du Secrétaire Général, Monsieur Touré Ousmane Samassi, le Secrétariat Général est l'entité supérieure qui apporte un appui technique et administratif aux organes du Sénat.

Ses missions se résument à la direction des services, l'organisation des travaux législatifs, la gestion administrative et technique du Sénat.

Au plan législatif, le Secrétariat Général assure la préparation, la tenue et le suivi des réunions du Bureau. Il coordonne, également, les activités parlementaires principalement les travaux en commissions, les séances plénières ainsi que les missions de contrôle et d'évaluation des politiques publiques.

Cette entité veille au bon déroulement des débats et assiste les Sénateurs dans l'exercice de leurs fonctions.

Au plan administratif, cet organe gère le personnel, veille à la sécurité et au fonctionnement de l'Institution.

Par ailleurs, il anime et coordonne les activités des Directions et des Services tout en veillant à l'exécution du programme législatif du Sénat.

En somme, le Secrétariat Général garantit le bon fonctionnement matériel et juridique de l'Institution.

VIE SOCIALE

LE SENAT RENFORCE SON ACTION SOCIALE AVEC OCTOBRE ROSE ET NOVEMBRE BLEU

Dans le cadre de sa politique d'action sociale, le Sénat travaille à la construction d'un environnement professionnel plus sain, fondé sur la responsabilité, la solidarité et la valorisation du capital humain.

A ce titre, l'Institution a organisé, au dernier trimestre 2025, deux journées de sensibilisation consacrées à la prévention des cancers féminins et masculins. À travers ces initiatives, l'Institution réaffirme son engagement en faveur de la santé au travail et du bien-être de son personnel.



Le vendredi 31 octobre 2025, les locaux du bâtiment administratif ont accueilli une campagne de sensibilisation et de dépistage du cancer du sein, organisée à l'occasion d'Octobre Rose. Destinée au personnel féminin et aux épouses des agents, cette journée a permis d'informer sur les facteurs de risque, les signes d'alerte et l'importance du dépistage précoce. Des consultations et examens de dépistage ont également été proposés, dans un esprit de proximité et de prévention.



Dans le prolongement de cette initiative, le Sénat a marqué Novembre Bleu par une journée dédiée à la lutte contre le cancer de la prostate. Les agents ont bénéficié d'échanges avec des professionnels de santé, mettant l'accent sur la nécessité d'un suivi médical régulier et sur la levée des tabous liés aux pathologies masculines.

Ces deux actions traduisent la volonté du Sénat d'inscrire la prévention au cœur de son fonctionnement administratif.

AGENDA

- ✦ **Du 26 au 28 mars 2026** : Symposium International du Sénat sur les Collectivités territoriales
- ✦ **Du 22 au 24 avril 2026** : Réunion du Réseau des Femmes parlementaires de l'Assemblée Parlementaire Francophone.



QUIZ & DETENTE

BLAGUE

Un jour un fou se tient assis sur le mur d'un asile. Un automobiliste s'arrête car il a crevé un pneu. Il veut visser sa roue de secours mais il se rend compte qu'il n'a pas de vis.

Le fou lui dit : « vous n'avez qu'à prendre une vis de chaque roue pour attacher la dernière. »

L'automobiliste surpris lui dit : « Beh qu'est-ce que vous faites là ? Vous n'êtes pas fou !

Et le fou répondit : « si je suis fou mais pas idiot. »

DEVINETTES

- 1) Qu'est - ce qui a des pieds et une tête et ne bouge pas ?
- 2) Qu'est ce qui a des dents et ne peut pas manger ?
- 3) Je commence la nuit et je termine le matin.

PROVERBES

Proverbe 1 : L'œuf ne danse pas avec la pierre ». Proverbe d'origine africaine signifie qu'il ne faut pas engager de lutte ou de comparaison avec un adversaire beaucoup plus fort ou plus résistant que soi.

Proverbe 2 : Quand on se dit brave, on n'arrache pas les poils d'un lion mort ». Ce proverbe signifie que s'il n'y a pas de défi, il n'y a pas de bravoure.

Proverbe 3 : La petite fourmi noire peut entrer chez l'homme, mais l'homme ne peut pas entrer chez la fourmi ». Une illustration qui montre que même le plus faible peut avoir un avantage ou un secret inaccessible.

Directeur de publication :

Roland KATOU

Rédaction :

Direction de l'Information Documentaire et de la Communication

Crédits Photos :

Sénat de Côte d'Ivoire sauf mentions

Production :

Sénat de Côte d'Ivoire

Boulevard de la Basilique B.P. 1546 Yamoussoukro

Contact: (+225) 27 30 61 81 50

Email: contact@senat.ci

www.senat.ci

ABONNEZ-VOUS AUX PLATEFORMES DIGITALES DU SENAT

- ✦ **Site internet** : [Cliquez ici pour accéder](#)
- ✦ **Facebook** : [Cliquez ici pour accéder](#)
- ✦ **X (Twitter)** : [Cliquez ici pour accéder](#)
- ✦ **TikTok** : [Cliquez ici pour accéder](#)
- ✦ **WhatsApp** : [Cliquez ici pour accéder](#)
- ✦ **LinkedIn** : [Cliquez ici pour accéder](#)
- ✦ **YouTube** : [Cliquez ici pour accéder](#)



COMPOSITION DU BUREAU DU SENAT



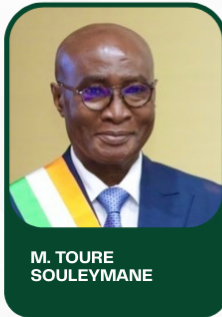
PRÉSIDENTE

MME KANDIA KAMISSOKO CAMARA

VICE-PRÉSIDENTS



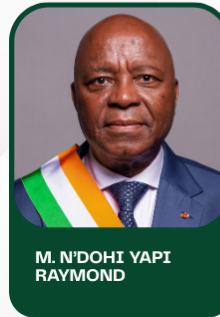
MME SARRA
FADIKA SAKO



M. TOURE
SOULEYMANE



M. SILUE KAGNON
AUGUSTIN



M. N'DOHI YAPI
RAYMOND



MME COULIBALY
MAMAN EPOUSE
OUATTARA



MME DIABY
MAKANI

QUESTEURS



MME DELON
CATHERINE SUZANNE
EPOUSE LONGUET



M. KOUAME KOFFI
NORBERT

SECRÉTAIRES



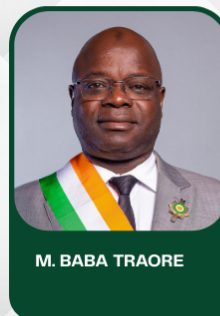
MME TOURE
MANINDJA
EPOUSE DIABATE



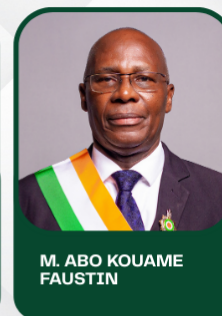
MME KOULIBALY
MARIAM



MME BAFLAN
LAURE EPOUSE
DONWAHI



M. BABA TRAORE



M. ABO KOUAME
FAUSTIN



M. EKRA KOUAKOU
ANTOINE